

שבת שלום

CHABBAT CHALOM

HORAIRES CHABBAT

Entrée du Chabbat 19h16

Sortie du Chabbat 20h15

Vendredi soir 19h30

Chabbat matin 9h30 suivi du repas en toute simplicité

Chabbat soir 18h45

BETH-YAACOV

CHABBAT NITSAVIM

28 ELLOUL 5782

24 SEPTEMBRE 2022



Le Cours ZOOM est reporté au 3 octobre à 20h

Réunion 981.500.7804 – Code CJ78QH

HORAIRES DES OFFICES EN SEMAINE

Lundi et jeudi

7h15
8h00

Dimanche

OFFICES DE ROCH-HACHANA à Beth-Yaacov:

Dimanche soir : 19h00

Lundi matin : 09h00

Lundi soir : 18h30

Mardi matin : 09h00

Mardi soir : 19h00

SAVE THE DATE



CHABBAT EN TOUTE SIMPLICITÉ

Le Rav Dr. Izhak DAYAN, Grand Rabbin
Le Comité de la CIG et
Eric ACKERMANN, Hazan
vous convient le

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022
CHABBAT NITSAVIM
Synagogue Beth Yaacov
Place de la Synagogue – 1205 Genève

9h30 Cha'hrit suivi
d'un repas chabbatique

RESERVATION
ET INFORMATION :
022.317.89.54
EVENTS@COMISRA.CH



CULTE

Communauté Israélite de Genève
Avenue Dumas 21 - 1206 Genève - T +41 22 317 89 54
culte@comisra.ch - www.comisra.ch

ONEGS SHABBAT

kids - teens - leaders

LE CCJJ À DUMAS

27/08, 10/09, 24/09, 18/10,
5/11, 19/11, 3/12, 17/12,
14/01, 28/01, 11/02, 11/03,
25/03, 29/04, 13/05, 03/06

Le CCJJ À HEKHAL HANESS

03/09, 17/09, 8/10, 22/10,
12/11, 26/11, 10/12, 24/12,
21/01, 04/02, 04/03, 18/03,
01/04, 06/05, 27/05, 10/06

HEURE D'ÉTÉ
17H00 / 19H00

HEURE D'HIVER
18H30 / 20H30



CCJJ



LE COMITE DE LA CIG

VOUS PRIE DE BIEN VOULOIR
ASSISTER À LA CONFÉRENCE
TRADITIONNELLE DE CHABBAT CHOUVA

SUR LE THÈME « TECHOUVA »
par le Rav Dr. Izhak Dayan, Grand Rabbin

VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022
18h45 : Min'ha et Maariv suivis du Dvar Torah
Synagogue Avenue Dumas
21 Avenue Dumas – 1206 Genève

SAMEDI 1 OCTOBRE 2022
9h30 : Cha'hrit et Dvar Torah
Synagogue Beth Yaacov
Place de la Synagogue – 1205 Genève

18h30 : Min'ha suivi du Dvar Torah
Synagogue Hekhal Haness
54 ter Route de Malagnou - 1208 Genève



CULTE

Communauté Israélite de Genève
Avenue Dumas, 21 - 1206 Genève - T + 41 22 317 89 54
culte@comisra.ch - www.comisra.ch

COMMENTAIRE SUR ROCH-HACHANA et le sens de la fête

A l'approche de Roch-Hachana, la notion de fête exige du sens, car de nos jours, on fête un peu tout et n'importe quoi. Sans aucun mépris des rassemblements que l'on vante: de la fête des voisins à la fête d'entreprise, des célébrations en tous genres aux anniversaires, tout devient prétexte à faire la fête... Et en fin de compte, les événements perdent de leur force et c'est normal.

En général, on aime s'amuser. Mais ne percevoir la fête que sous cet angle est très réducteur. Il y a d'autres paramètres : sociaux, familiaux, idéologiques,... Aussi, nous devrions distinguer les fêtes les unes des autres. Et c'est encore plus compliqué pour le Nouvel-an qui est célébré dans tant de traditions différentes et quasiment partout dans le monde.

Qu'exige la Torah pour Roch-Hachana ? Il est difficile de répondre brièvement, mais contentons-nous de quelques éléments. Tout d'abord, la Torah n'impose pas de fêtes pour le plaisir ou par nécessité. D'ailleurs, si une fête comporte des interdits propres aux actes de la vie quotidienne, il est difficile d'imaginer que c'est pour nous rendre la vie plus confortable ! Les interdits en ces jours spécifiques sont tellement contraignants et exigent une telle organisation...

Partageons une réflexion de Rav J. Ackermann sur le sens de la fête. Dans la Tradition juive, la « fête » n'est pas un moment de détente ou de plaisir, en tous les cas ce n'est pas le but. En revanche, c'est le temps où l'on est amené à créer une réalité, une réalité différente de celle du quotidien. Et nous aimerions pouvoir croire que le monde porte en germe un monde meilleur. L'interdiction des travaux n'est donc qu'un moyen pour affirmer que la réalité quotidienne n'est pas la priorité et que l'on recherche autre chose. Celui qui pense que les fêtes permettent de se reposer, de s'écarter de la course infernale du monde, d'étudier et de lire davantage, d'assister aux offices, de retrouver enfin sa famille... n'a peut-être pas tout réalisé. En effet, il ne s'agit là que des conséquences...

La Torah souligne que Roch-Hachana est le Yom-Tov qui permet de comprendre la création de l'être-humain dans toute sa dimension, et ce qu'il est en mesure de féconder. D'ailleurs, cette fête n'est pas citée nommément dans la Torah. C'est la fête de la puissance de sa liberté, la force de son libre-arbitre. Il suffit de lire l'histoire de l'humanité et d'observer le monde d'aujourd'hui pour admettre que face à sa puissance d'agir, il y a de quoi avoir peur... Mais la « fête » doit aussi nous permettre de nous enthousiasmer : Que l'être-humain peut métamorphoser profondément le monde dans lequel il est, et le sublimer. C'est pourquoi, nous sonnons dans une corne de bélier en sonnant différents sons, à l'instar de toutes nos capacités, grandes comme petites.

Roch-Hachana qui marque l'anniversaire de la naissance d'Adam, est « le jour de ressourcement par excellence », comme le souligne également le Rav M. Gugenheim, « et porte en lui une force régénératrice immense ». Le Psaume 81 nous rappelle : « Sonnez le Chofar à la nouvelle lune... ». En effet, Roch-Hachana est un 'Hodech, un renouvellement profond, où l'être-humain dépouillé du superflu, peut enfin remonter à son origine, à sa mémoire, et retrouver un sens à sa vie.

Rappelons qu'Adam est créé avant Chabbat et n'apparaît qu'après les moustiques, afin qu'il devienne plus humble, mais s'avère être en même temps central, car créé au terme des six jours de la Création.

L'être humain en est donc la finalité, pour autant qu'il adhère aux lois divines, comme le rappelle la lettre « Hé » de « yom HACHICHI », attribué au jour unique de la Révélation au Sinai.

La reconquête de sa dimension centrale n'est possible que par un mouvement de Retour, de Téchouva. Un retour à un profond équilibre intérieur. Un retour à l'essentiel.

Chana tova oumétoûka, que les réjouissances se substituent aux difficultés que nous traversons, et que la nouvelle année nous soit douce et sucrée comme le miel !